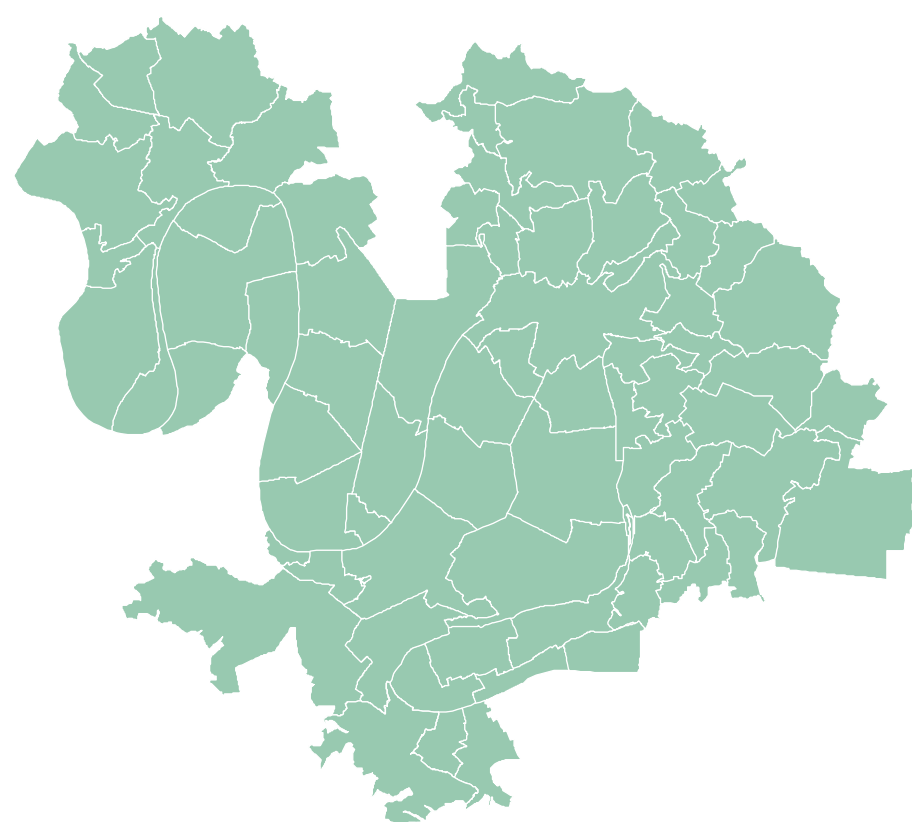


COLLECTE DES DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS 2021

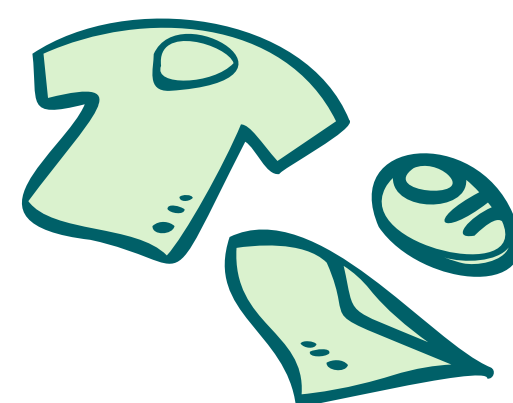
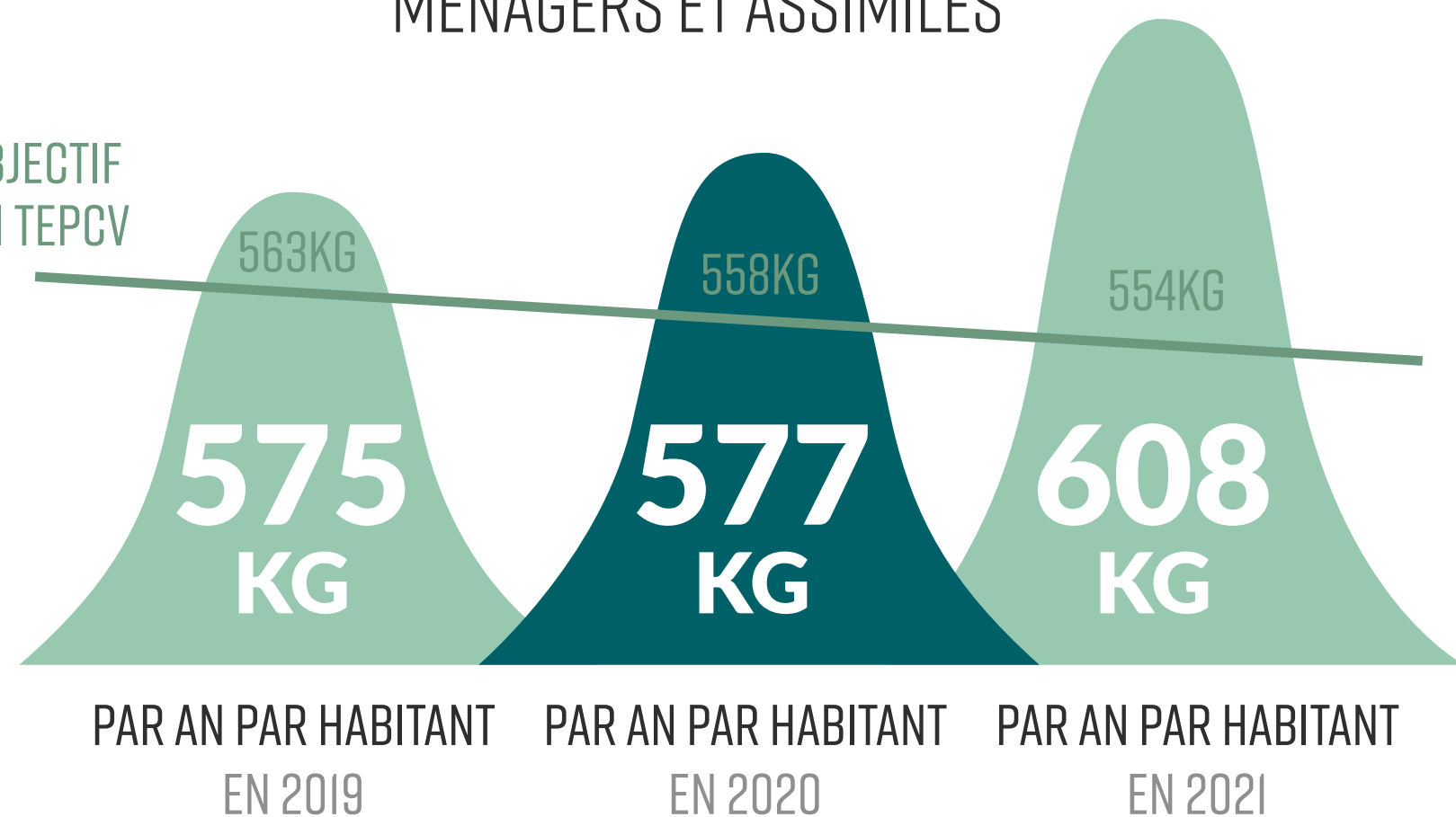
71
COMMUNES

499 830
HABITANTS



PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

OBJECTIF
LOI TEPCV



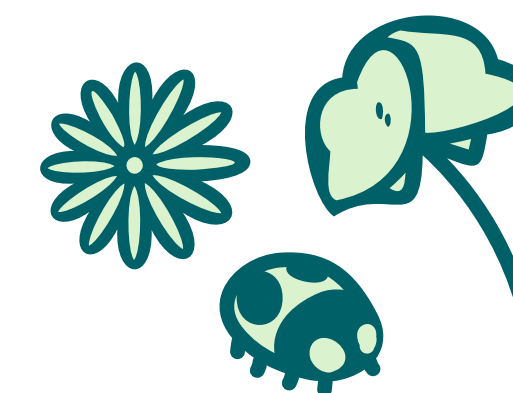
1 355
TONNES DE TEXTILES
LINGES CHAUSSURES
COLLECTÉES EN 2021

PRÉVENTION

80
FOYERS FORMÉS AU COMPOSTAGE
INDIVIDUEL ET DOTÉS EN MATÉRIEL

46
FOYERS ONT BÉNÉFICIÉ DE SOUTIEN POUR
L'ACHAT DE BROyeurs DE DÉCHETS VERTS

54
OPÉRATIONS DE COMPOSTAGE
COLLECTIF



1 397
ADHÉRENTS
AU CLUB DES JARDINIERS

COLLECTE EN PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE



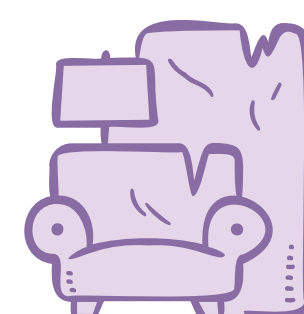
ORDURES MÉNAGÈRES
278,3 kg/AN/HABITANT
+0,7% PAR RAPPORT À 2020
139 086 tonnes
63,5€/AN/HABITANT



DÉCHETS MÉNAGERS
RECYCLABLES
46,4 kg/AN/HABITANT
+4,2% PAR RAPPORT À 2020
23 190 tonnes
12,5€/AN/HABITANT



VERRE
22,7 kg/AN/HABITANT
+0,7% PAR RAPPORT À 2020
11 326 tonnes
1,8€/AN/HABITANT

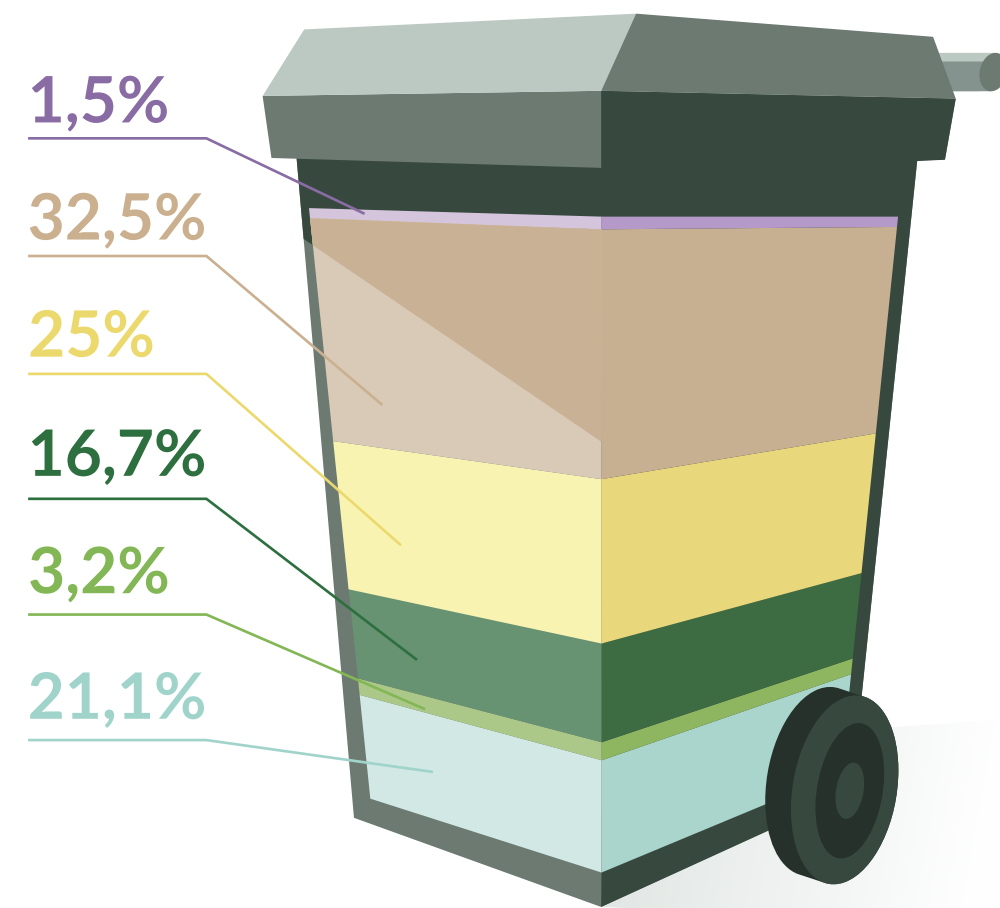


ENCOMBRANTS
ET DÉPÔTS SAUVAGES
13 kg/AN/HABITANT
-3,62% PAR RAPPORT À 2020
6 511 tonnes
3,1€/AN/HABITANT



DÉCHETS MÉNAGERS
VÉGÉTAUX
128,7 kg/AN/HABITANT DESSERVI
+5,8% PAR RAPPORT À 2020
28 690 tonnes
19,4€/AN/HABITANT

CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES EN 2021



- GASPILLAGE ALIMENTAIRE (PRODUITS ALIMENTAIRES NON CONSOMMÉS)
- DÉCHETS COMPOSTABLES
- DÉCHETS RECYCLABLES
- EXTENSION CONSIGNES DE TRI
- AUTRES COLLECTES SPÉCIFIQUES
- DÉCHETS RÉSIDUELS

COLLECTE EN DÉCHETTERIE

16
DÉCHETTERIES
POUR 71 COMMUNES

858 819
PASSAGES EN DÉCHETTERIES
EN 2021

189,2 kg
PAR AN/HABITANT
165,2 EN 2020 **+14,53%**

94 593
tonnes

20,32€
PAR AN/HABITANT

MATÉRIEL



DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES
EN 2021

927
872 EN 2020 **+6,3%**



VERRE
EN 2021

1 307
1 251 EN 2020 **+4,5%**



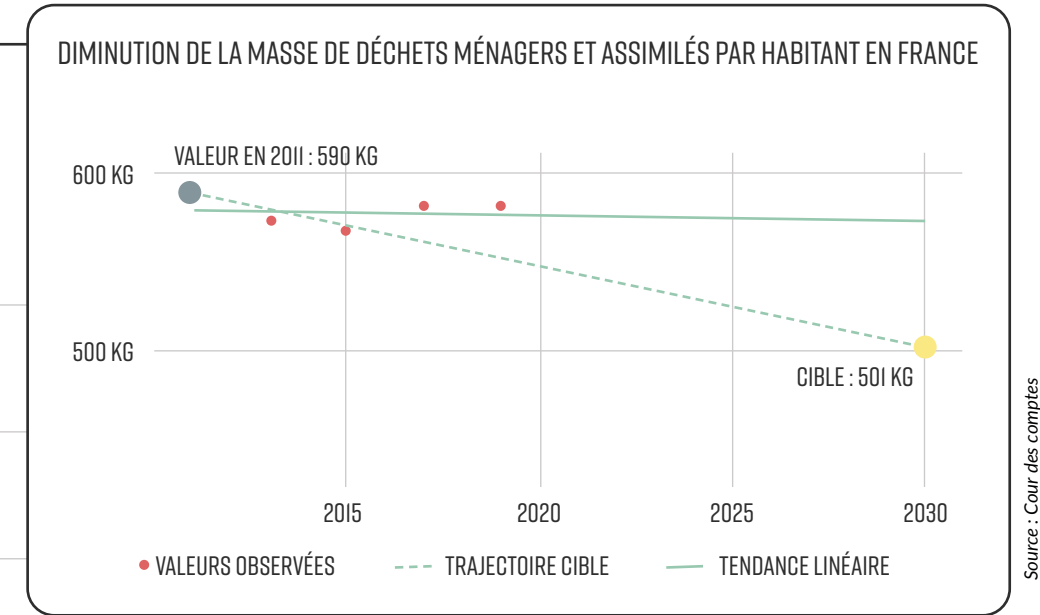
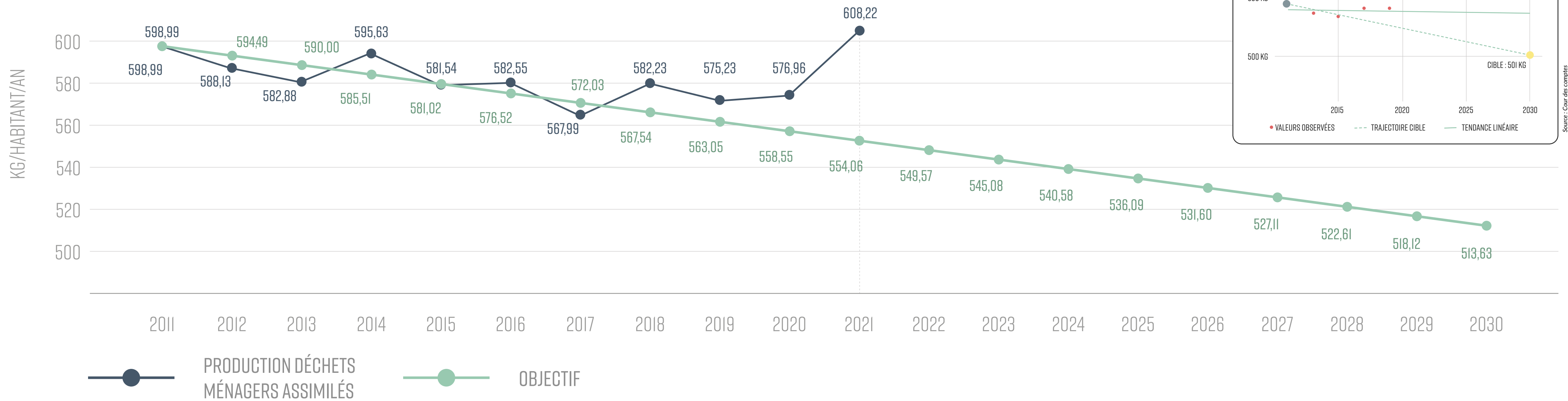
ORDURES MÉNAGÈRES
EN 2021

1 441
1 369 EN 2020 **+5,3%**

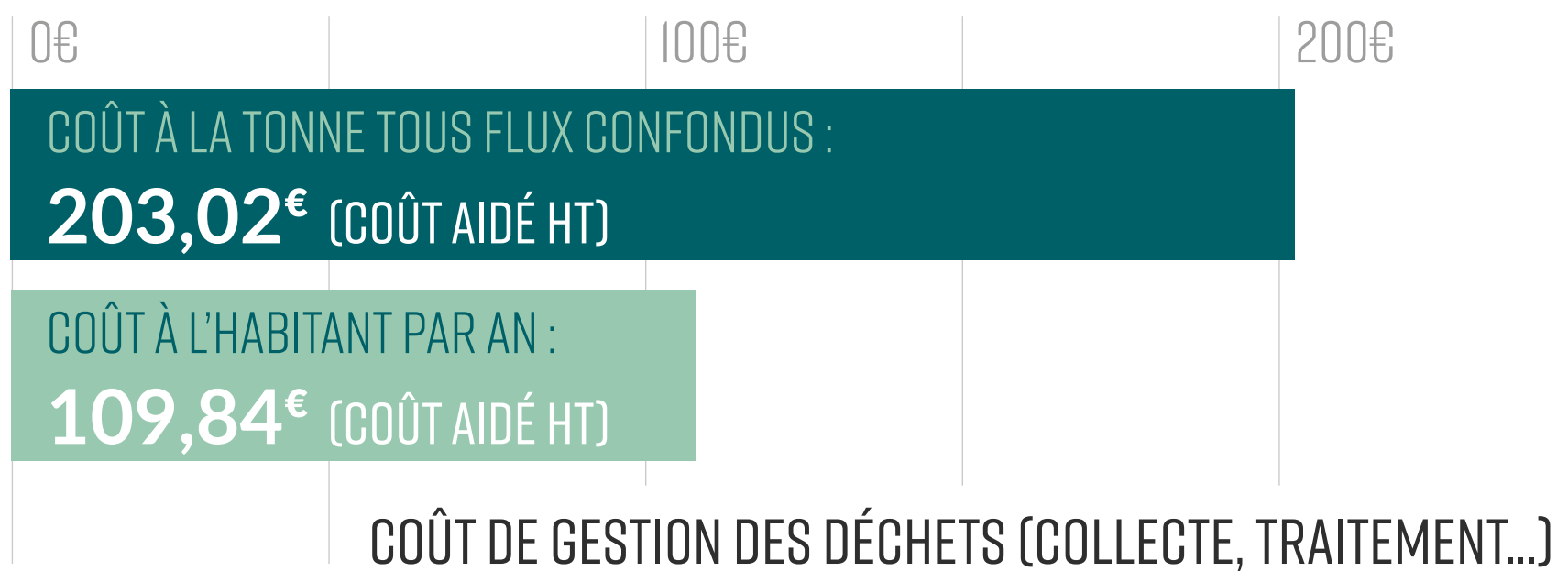
2 067
COLONNES ENTERRÉES ET SEMI ENTERRÉES
SUR LE TERRITOIRE

1 349
COLONNES AÉRIENNES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

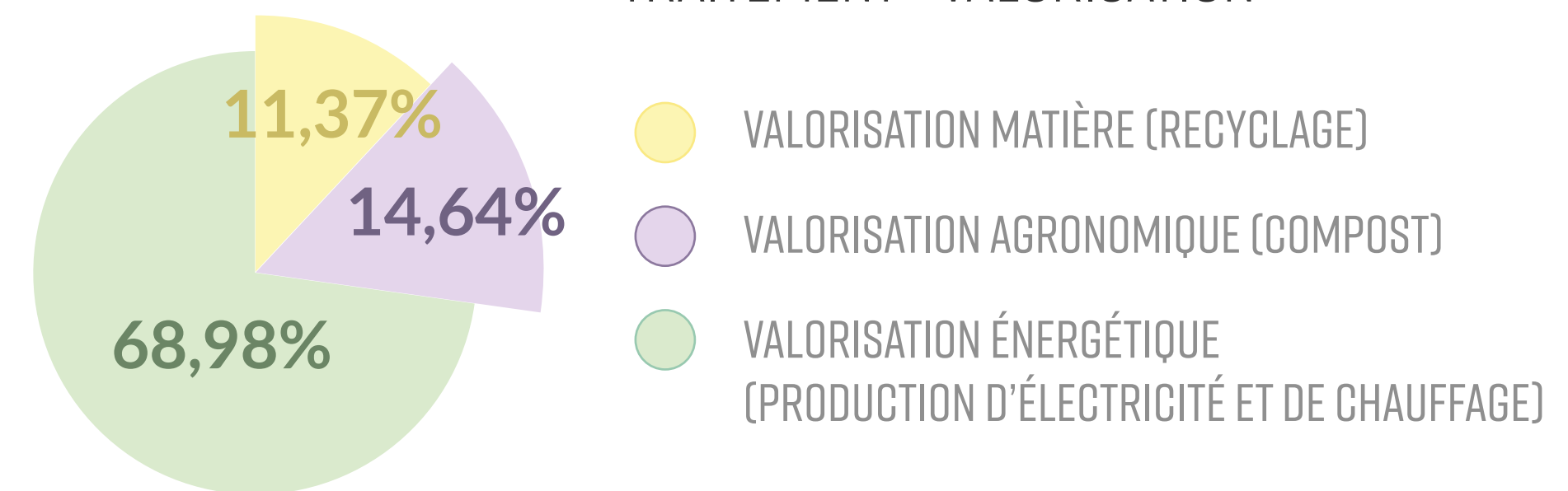
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION COMPARÉE À L'OBJECTIF



INDICATEURS FINANCIERS



TRAITEMENT - VALORISATION



PARTS QUANTITATIVES DE DÉCHETS
(TAUX GLOBAL DE VALORISATION : 94,99%)

DES SOLUTIONS POUR TRIER ET RÉDUIRE SES DÉCHETS

L'APPLI MON TRI, POUR BIEN GÉRER SES DÉCHETS

Depuis juillet 2021, la nouvelle application **MONTRI** accompagne les habitants de la Métropole et permet de retrouver, en un clic :

- Les consignes de tri grâce au scan des codes-barres des produits et emballages à jeter, dans le bac-sac à déchets recyclables ou bac-sac à ordures ménagères ;
- Les calendriers de collecte des communes : calendrier hebdomadaire des collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables, reports des collectes consécutifs aux jours fériés, calendrier de collecte des déchets végétaux pour les communes concernées ;
- La carte interactive des points de collecte : colonnes d'apport volontaire des ordures ménagères, déchets recyclables, verre, textiles linges chaussures ;
- Les informations pratiques des 16 déchetteries de la Métropole : adresses, horaires d'ouverture ;
- Un formulaire de prise de rendez-vous encombrants, pour collecte gratuite à domicile ;

LES COLONNES TLC, POUR VALORISER SES TEXTILES LINGES ET CHAUSSURES

Il est possible de participer à la valorisation ou au recyclage de vos textiles, linges et chaussures (TLC) en les déposant aux nombreuses colonnes spécifiques implantées sur le territoire de la Métropole.

La coordination de la filière au niveau national est assurée par l'éco-organisme *Re_fashion*.

La collecte est assurée par une association locale, *Solidarité Textiles*, qui trie, conditionne et revalorise ensuite les textiles ou chaussures en vue de leur réemploi ou recyclage.

Localisation des points d'apport TLC :

- Les 16 déchetteries de la Métropole
- La carte Textile de l'appli Mon Tri
<https://metropole-rouen-normandie.montri.fr/services/map>

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS AU JARDIN ET À LA CUISINE

Quelques gestes simples pour diminuer ses déchets végétaux au jardin et ses biodéchets de cuisine ; en les transformant en une ressource bénéfique :

- Composter ses déchets de jardin (tontes d'herbe) et de cuisine (épluchures et restes de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œuf...) ;
- Pailler les végétaux issus du jardin et du bois des feuillus broyés à valoriser (Tontes d'herbe, tailles de haies, déchets du potager, feuilles mortes) au pied des haies et arbustes, dans les massifs, au potager... ;
- Espacer les tontes. Préférer la fauche tardive. Laisser la matière au sol là où il est possible de le faire ;
- Installer un lombricomposteur pour valoriser ses épluchures quand on manque d'espace (balcon, petite terrasse...) ;
- Et, pour aller plus loin, rejoindre gratuitement le Club de jardiniers de la Métropole.

Contact de la Métropole :

jardinage.durable@metropole-rouen-normandie.fr

